



Commission scolaire  
du Fleuve-et-des-Lacs

# Comité de parents

**PROCÈS-VERBAL**  
de la séance régulière  
tenue le **23 janvier 2012** à 19 h 30  
au 14, rue du Vieux-Chemin à Témiscouata-sur-le-Lac



## **PRÉSENCES ET MOT DE BIENVENUE**

Sont présents : Mesdames Agathe Drouin, Isabelle Duchesne, Caroline Lacasse, Martine Lemay, Ginette Michaud, Hélène Pelletier, Marie-Claude Saint-André, Brigitte Saint-Pierre, messieurs Éric Blanchard, Éric Chouinard, Rémi Gagnon, Yve Ouellet et Alain Théberge.

Sont absents : Mesdames Katy Grenier, Katy Lizotte, messieurs Francis Beaulieu et Pascal Beaulieu.

Secrétaire : Madame Valérie Madgin.

Le tout formant quorum.

Invité : Monsieur Richard Gagnon, intervenant au dossier «toxicomanie et violence» de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.

La séance est ouverte à 19 h 30. Madame Hélène Pelletier, présidente, souhaite la bienvenue à tous les membres. Elle souligne également la présence de monsieur Richard Gagnon et procède à l'ouverture de la séance.

## **CONFÉRENCE DE MONSIEUR RICHARD GAGNON**

Monsieur Gagnon explique que, dû aux coupures budgétaires, les priorités du programme contre la violence et l'intimidation dans les écoles ont nécessité une révision. Par le fait même, le Plan d'action pour contrer la violence et l'intimidation dans les écoles de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs 2011-2012 a été révisé.

Le plan d'action révisé se divise en 7 objectifs :

- 1- Poursuite de la recherche d'information;
- 2- Participation au «Comité 51» de l'École secondaire du Transcontinental, groupe relais pour la CSFL;
- 3- Maintien d'une collaboration et d'un partenariat avec monsieur Martin Saint-Laurent, ressource régionale du PAV à la Direction régionale, région 01 du MELS à Rimouski;
- 4- Mise à jour et dépôt final du document de mise en œuvre d'un «Comité 51» pour toutes les équipes-écoles du territoire de la CSFL;
- 5- Disponibilités pour l'accompagnement des équipes-écoles secondaires;
- 6- Conception d'une politique de la Commission scolaire pour contrer l'intimidation, la violence et le harcèlement en lien avec la Politique sur les saines habitudes de vie;
- 7- Accompagnement à la conception de comités locaux au primaire.

Aussi, monsieur Gagnon dresse un bref portrait sur le «Comité 51» (Intimidation), un comité né en 2008 dans le secteur du Transcontinental. Ce comité a même été mis sur pied avant le Plan d'action du ministère de l'Éducation qui, en 2009, obligeait toutes les directions d'écoles à détenir un protocole d'intervention pour contrer la violence et l'intimidation dans les milieux scolaires.

Concernant le Plan d'action, phase 2, en toxicomanie pour 2011-2013, il est également révisé. Rappelons que ce Plan d'action met l'accent sur 3 axes :

- La prévention;
- L'intervention;
- L'arrêt d'agir.

Et il vise 3 cibles :

- L'école;
- La famille;
- La communauté.

De plus, monsieur Gagnon tient à préciser que les jeunes d'aujourd'hui consomment davantage et ce, de plus en plus jeunes. L'augmentation de la consommation est due à l'accessibilité et à la banalisation des produits, à la pression d'une société de performance et à l'augmentation de l'utilisation des médias sociaux.

Monsieur Gagnon fait un bref résumé du projet IMPACT (Intervention du Milieu en Prévention pour nos Adolescents ayant des Comportements à risque causant des Traumatismes).

Ce programme est conçu pour sensibiliser les adolescents à certaines conséquences tragiques découlant des comportements à risque. Divers intervenants du milieu sont impliqués, notamment, les policiers, les ambulanciers, les infirmières, les médecins, les pompiers, etc.

Finalement, monsieur Gagnon présente un nouvel outil qui est disponible dans toutes les écoles du territoire. Il s'agit d'un CD regroupant toute l'information recueillie à ce jour concernant la prévention de la violence, de l'intimidation et de la toxicomanie.

Deux activités auront lieu à ce sujet :

Le 17 mai 2012 à Trois-Pistoles (secteur Basques)

Le 31 mai 2012 au Centre communautaire de Dégelis (secteur Témiscouata)

À noter également que, lors du passage de monsieur Richard Gagnon, il restait encore quelques places disponibles pour assister à ces activités.

Au nom de tous les parents, madame Pelletier tient à remercier monsieur Gagnon pour sa disponibilité et son professionnalisme.

## LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ** par madame Ginette Michaud et résolu :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-2012-31)

## ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2011

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Yve Ouellet et résolu :

**QUE** le procès-verbal du 12 décembre 2011 soit adopté comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-2012-32)

## CORRESPONDANCE

Étant donné que toutes les correspondances sont maintenant acheminées par courrier électronique, madame Pelletier rappelle aux membres du comité de parents de la CSFL l'importance d'aller valider régulièrement leur courrier électronique. Cela évite de faire des appels téléphoniques individuels et, de cette façon, permet de sauver du temps.

## CONSULTATIONS DE LA COMMISSION SCOLAIRE

### Nomination d'un-e commissaire – circonscription # 1 (Saint-Athanase et partie Pohénégamook, secteur ouest)

Lorsqu'un commissaire décède, le remplaçant n'est pas élu de façon électorale (aucune élection n'est prévue car les commissaires sont élus lors des élections municipales), mais bien de façon nominative. Le comité de parents doit recommander ou suggérer un candidat pour compléter le mandat du défunt.

Les critères de sélection retenus pour la nomination par les membres du conseil des commissaires sont les suivants :

- Demeurer, de préférence, dans le quartier à représenter`
- Posséder une certaine expérience ou connaissance du milieu de l'éducation;
- S'impliquer dans son milieu.

Les autres critères découlent de la Loi sur les élections scolaires (L.R.Q.,c.E-2.3) «Avoir 18 ans, être inscrit sur la liste électorale de la Commission scolaire et avoir son domicile sur le territoire de la Commission scolaire depuis au moins 6 mois».

Comme une seule postulante répondait à tous les critères, la personne proposée est donc **Madame Sophie Sirois**.

Le comité de parents de la CSFL est donc consulté sur cette proposition de nomination.

Les membres du comité se questionnent sur la façon de faire cette nomination. En effet, seulement un membre du comité connaît cette personne; Il est donc difficile, pour l'ensemble du comité, de prendre position. La lettre de présentation que la postulante a acheminée au conseil des commissaires, un c.v. ou autre document auraient été appréciés de tous. Madame Pelletier fera part de ce commentaire à la Commission scolaire.

**IL EST PROPOSÉ** par madame Isabelle Duchesne et résolu :

**QUE** madame Sophie Sirois soit nommée commissaire – circonscription # 1 (Saint-Athanase et partie Pohénégamook, secteur ouest)

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-2012-33)

## RAPPORTS

### Trésorerie

Madame Martine Lemay présente l'état des comptes au 23 janvier 2012 :

Formation	7987 \$
Opérations régulières	12 545 \$

### EHDAA

Madame Brigitte Saint-Pierre participera, vers la fin janvier, à un rassemblement des comités EHDAA. Elle nous fera le compte rendu à la prochaine réunion.

## PAROLE AUX MEMBRES

Madame Pelletier donne quelques informations qu'elle a recueillies auprès de monsieur Bernard D'Amours concernant l'implantation, par le MELS, de l'anglais intensif en 6<sup>e</sup> année. Monsieur D'Amour mentionne que d'ici 3 ans, il n'y a rien de prévu en ce sens dans nos écoles.

Par contre, si jamais une ou des écoles se montrent intéressée-s, la Commission scolaire est prête à les aider à entreprendre ce projet. Il se dit ouvert à un projet pilote.

Notons que, selon le ministère en place, les classes de 6<sup>e</sup> année du Québec devront offrir l'anglais intensif d'ici 2015-2016.

## AFFAIRES NOUVELLES

### Conseil général du 11 février 2012

Madame Hélène Pelletier devra participer, le 11 février prochain à Québec, au Conseil général de la FCPQ. Elle désire notre approbation pour ses frais de déplacement.

**IL EST PROPOSÉ** par madame Martine Lemay et résolu :

**QUE** toutes dépenses encourues pour cette représentation soient payées à madame Pelletier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-2012-34)

### **Formation**

Comme demandé, une formation sera offerte, au coût de 300 \$, afin de donner des moyens pour intéresser et encourager le plus de parents possible à participer aux assemblées générales annuelles.

### **Questionnaire à soumettre**

Les membres du comité de parents ont à répondre et à remettre, à la prochaine rencontre, un questionnaire adressé à la FCPQ. Ce questionnaire alimentera la planification stratégique de la Fédération.

### **PROCHAINE SÉANCE**

Le 13 février 2012 au lieu habituel des rencontres.

À la prochaine rencontre, nous recevrons monsieur Jacques Charest, directeur des Services éducatifs. Il sera présent pour nous parler du calendrier scolaire, du projet ministériel d'anglais intensif, de stimulation et de dépistage précoce.

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 21 h, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur Éric Blanchard et résolu :

**QUE** la séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-2012-35)

---

Valérie Madgin, secrétaire

---

Hélène Pelletier, présidente

VM/HP/dr

6 février 2012  
Corrigé le 6 mars 2012